

28 mar 2003 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 28-03-2003](#)

Festivités Albert II

Sur proposition du Premier Ministre Guy Verhofstadt, le gouvernement a décidé de célébrer le 10^{ième} anniversaire du règne d'Albert II par des commémorations particulières.

Sur proposition du Premier Ministre Guy Verhofstadt, le gouvernement a décidé de célébrer le 10^{ième} anniversaire du règne d'Albert II par des commémorations particulières.

Celles-ci seront organisées au moment de la fête nationale les 20 et 21 juillet. Une série d'initiatives sont prises afin de mettre en valeur divers atouts de la société belge. Une participation active de la famille royale à l'ensemble des activités sera prévue dans les événements destinés au grand public. L'ensemble des activités sera organisé dans un périmètre allant du Palais de Justice à la rue de la Loi, de la Place du Trône à la Place du Sablon et à la Place du Jeu de Balle. Un programme complet des festivités sera élaboré dans les prochaines semaines. Il contiendra un volet officiel et une grande fête populaire. Le gouvernement entend ainsi saluer l'action du Roi et sa proximité avec les citoyens qui habitent dans notre pays. Les services du Premier ministre sont chargés de la coordination et de l'organisation des festivités. La mémoire du Roi Baudouin sera également saluée par l'organisation de divers événements. Les Communautés et les Régions sont invitées à s'associer à l'organisation de l'événement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe